

## **La Poste renforce la conception éthique de ses projets d'intelligence artificielle en se dotant d'une nouvelle charte data & IA**

**Dans le cadre de sa stratégie d'innovation, La Poste souhaite saisir les opportunités offertes par l'intelligence artificielle (IA) en développant des projets « *ethics by design* », en cohérence avec ses valeurs de confiance et d'intégrité.**

**Pour atteindre cet objectif, le groupe La Poste se dote d'une nouvelle charte data & IA encadrant la conception et le développement de projets d'intelligence artificielle, y compris ceux intégrant l'IA générative.**

**Les principes éthiques posés dans la Charte data & IA du groupe La Poste définissent un cadre d'action opérationnel orienté vers un usage raisonné des données et la conception éthique d'algorithmes. Le respect des engagements de la charte est assuré par le Comité pour une IA de confiance, composé d'experts internes et externes. Cette démarche pose un nouveau jalon dans la maturité du groupe et l'industrialisation de l'IA de confiance.**

**Près de 100 projets data et IA sont mis en œuvre ou en cours de développement dans le groupe. Parmi ceux-ci, La Poste présente le démonstrateur de La Poste GPT, une solution d'IA générative développée en interne.**

Pour accompagner l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) et de l'IA générative par ses plus de 500 experts, le groupe La Poste se dote d'une nouvelle charte data & IA, applicable à l'ensemble des projets développés dans ses branches et filiales.

Publiée à l'occasion de VivaTech, cette charte pose des lignes directrices claires sur un usage raisonné des données et une utilisation éthique de l'intelligence artificielle, en cohérence avec la position de tiers de confiance de La Poste.

Cette charte et le cadre d'application qui l'accompagne guident les choix de La Poste dans la conception et le développement de solutions de confiance, éthiques et responsables. Ce dispositif vise à mettre en place des projets d'IA qui soient respectueux des droits fondamentaux, transparents dans leur fonctionnement et qui garantissent une approche responsable, afin de sensibiliser et de préparer à l'entrée en application du règlement européen sur l'intelligence artificielle.

Cette nouvelle charte consolide les engagements pris dès 2016 avec une première « charte data », anticipant le règlement général sur la protection des données (RGPD), complétée en 2021 par les « principes éthiques et intelligence artificielle », qui devançait l'application du futur règlement européen sur l'IA.

## Un comité d'experts pour veiller au respect des engagements

Afin de s'assurer du respect des principes de cette nouvelle charte, La Poste a mis en place le Comité pour une IA de confiance, composé d'experts du groupe et de personnalités externes qualifiées. Ses missions principales sont notamment d'assurer le respect des principes déontologiques et éthiques du groupe, d'accompagner les équipes projets dans la détermination des finalités de traitement des données et de garantir le processus éthique dans le développement des projets.

Ce comité est composé de 23 membres dont 5 personnalités qualifiées externes :

- Françoise Soulié-Fogelman, conseillère scientifique au Hub France IA et experte intelligence artificielle auprès de la Commission européenne
- Vincent Roca, chercheur, responsable du projet PRIVACTIS à INRIA
- Éric Dadian, président de l'Association Française de la Relation Client (AFRC)
- Célia Zolynski, professeur de droit privé et coordinatrice de l'Observatoire de l'IA à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
- Eric Salobir, président du comité exécutif de la Human Technology Foundation (HTF)

## Former les salariés aux enjeux de l'IA de confiance

Applicable dans tout le groupe, la Charte data & IA se veut un outil d'appui à la décision des métiers en fournissant des dispositifs d'accompagnement, avec notamment une grille de pré-filtrage et une grille d'auto-évaluation des projets d'IA.

Les différents projets sont d'abord analysés selon quatre critères, à savoir les finalités possibles de l'algorithme, les régimes juridiques applicables aux données, les facteurs de risques techniques et enfin les utilisateurs et bénéficiaires potentiels.

En fonction de cette analyse, les projets sont ensuite étudiés avec des référents IA de Confiance (composé d'un binôme métier et d'un référent RGPD), afin d'accompagner les équipes à évaluer leur projet.

Pour favoriser le déploiement de l'évaluation éthique des algorithmes, ces référents IA de confiance sont progressivement déployés pour accompagner les équipes de développement.

Dans un objectif d'acculturation et d'accompagnement des 230 000 collaborateurs du groupe aux enjeux de l'IA de confiance, des formations de sensibilisation sont mises à leur disposition. Des formations avancées sont intégrées au parcours de formation aux métiers de la data.

En outre et dans le cadre de sa démarche IA de confiance, La Poste participe à l'élaboration de la norme Afnor SPECS IA frugale en partenariat avec le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, afin de bâtir des systèmes d'IA respectueux de l'environnement.

Avec plus de 100 projets en cours de développement dans ses branches et filiales, La Poste connaît une forte dynamique autour des usages de l'intelligence artificielle. Lors de la prochaine édition de VivaTech (22 au 25 mai), le groupe présentera La Poste GPT, une IA générative développée au sein d'environnements technologiques maîtrisés par le groupe et entraînée sur ses propres bases de données pour en améliorer la performance. Parmi les premiers usages identifiés : l'accompagnement des équipes commerciales dans la réponse aux besoins de leurs clients et l'assistance aux équipes de relation clients afin de gagner en temps et en pertinence dans la résolution des demandes. Plus de 200 collaborateurs du groupe testent actuellement la solution pour laquelle un déploiement progressif est envisagé en fin d'année.

Selon **Pierre-Etienne Bardin**, chief data officer du groupe La Poste : « *La nouvelle charte data & IA du groupe renforce les engagements éthiques de La Poste dans l'utilisation de l'intelligence artificielle. Elle éclaire nos choix dans la conception, les processus et les offres de services utilisant l'IA. Avec cette charte et le comité pour une IA de confiance qui veille*

*au respect de ses principes, La Poste souhaite se positionner en acteur exemplaire d'un usage éthique et raisonné des possibilités offertes par cette technologie de rupture ».*

Pour en savoir plus et télécharger la charte data & IA du groupe La Poste :

<https://www.lapostegroupe.com/fr/l-intelligence-artificielle-ia-au-sein-du-groupe-la-poste>

## **A propos du groupe La Poste**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11<sup>e</sup> bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 37 300 points de service dont 17 700 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et près de 19 600 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue plus de 15 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,1 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 233 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont plus de 179 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

## **CONTACT PRESSE**

Patrice Lemonnier : +33(0) 1 55 44 25 35 / [patrice.lemonnier@laposte.fr](mailto:patrice.lemonnier@laposte.fr)